



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 23 October 2026

Version mise à jour, date de publication antérieure: 23 August 1994

Mauritanie

Parc National du Diawling



Date d'inscription	23 August 1994
Site numéro	666
Coordonnées	16°21'27"N 16°22'35"W
Superficie	16 000,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site a été créé en vue de restaurer, par le contrôle et l'alimentation en eau des anciennes plaines inondables, les valeurs écologiques d'un écosystème complètement dégradé à la différence de beaucoup d'aires protégées dont la vocation principale est de conserver des ressources naturelles existantes.

Ainsi, il régule artificiellement l'inondation des plaines de la région au moyen d'un système hydrologique artificiel et performant constitué d'ouvrages et de vannes hydromécaniques.

Plaine d'inondation sur argiles et limons-argiles très salés (sebkhas) avec de faibles reliefs sablonneux dans le bas-delta du fleuve Sénégal, le site est constitué de trois bassins : le Diawling (8000 ha), le Bell (4500 ha) et le Gambar (3500 ha). Le Gambar fait partie de la retenue de Diama (Lac d'eau douce). L'eau douce qui transite par les ouvrages du Parc permet d'adoucir l'estuaire (le bassin de N'Thiallakht) dans la zone périphérique.

Le site abrite régulièrement un nombre important d'individus appartenant à des groupes d'oiseaux d'eau particuliers et des espèces telles que *Phoenicopterus roseus*, *Phoenicopterus minor*, *Pelecanus onocrotalus*, *phalacrocorax spp*, *Ciconia spp*, *Platea spp*, *Egretta spp*, *Ardea*, *Anitidae*, , des *laridea*, *Ardeotis arabs* et *Balearica pavonina*, et aussi d'autres espèces telles que *Crocodylus suchus*, *Varanus niloticus*, *Phacochoerus africanus* etc.

L'une des particularités du site est d'avoir engagé les populations riveraines, dès sa création, comme partenaires de la gestion des activités du territoire. Elles ont gardé le droit d'y pratiquer leurs techniques ancestrales d'exploitation des ressources naturelles : pêche, pâturage, artisanat, cueillette et d'introduire le maraîchage comme activité sur les zones dunaires pour améliorer les conditions de vie des populations et créer des emplois permanents.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	Directeur du Parc National du Diawling
Adresse postale	BP 3935 - Nouakchott - République Islamique de Mauritanie

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Adresse postale	Immeuble du Gouvernement N 02 SIS V Lot 01

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2009
Jusqu'à l'année	2026

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Parc National du Diawling
---	---------------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui ☐ Non ☒
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	Aucun changement à la superficie
(Mise à jour) For secretariat only. This update is an extension	☐

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Oui (réellement) ☒
(Mise à jour) Les changements sont-ils	Positifs ☐ Négatifs ☐ Positifs et négatifs ☒
(Mise à jour) Positifs %	90
(Mise à jour) Négatif %	10
(Mise à jour) Pas d'information disponible	☐
(Mise à jour) Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations	
Aspects positifs: Retour de la biodiversité (population d'oiseaux, mammifères, reconstitution du couvert végétal).	
Aspects négatifs : Prolifération des plantes aquatiques invasives telles que le typha, tamarix, cypéracées sur certains bassins du Parc, en particulier le bassin de Gambar complètement envahi.	
Cette prolifération a notamment pour conséquence la réduction des espaces pour certaines espèces végétales à forte valeur économique.	

(Mise à jour) Changements résultant de causes à l'œuvre dans les limites existantes?	☒
(Mise à jour) Changements résultant de causes à l'œuvre au-delà des limites du site?	☒
(Mise à jour) Changements correspondant à la seule réduction des limites du site (p. ex., l'exclusion de certains types de zones humides qui figuraient avant dans le site)?	☐
(Mise à jour) Changements correspondant à l'augmentation seule des limites du site (p. ex., inclusion de types de zones humides différents dans le site)?	☐
(Mise à jour) Décrire tout changement dans les caractéristiques écologiques du Site Ramsar, y compris dans l'application des critères depuis la précédente FDR du site.	

Changement principal : Restauration réussie des écosystèmes du bas Delta.
Plus 300.000 individus d'oiseaux pour 115 espèces, 160 espèces d'arbres et herbacées
65 espèces de poissons et
41 espèces recensées pour l'herpétofaune.

(Mise à jour) Le changement dans les caractéristiques écologiques est-il négatif, induit par l'homme ET important (au-dessus de la limite de changement acceptable) Oui ☐

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Former maps 0

Description des limites

Le PARC NATIONAL DU DIAWLING ; est situé sur le bord du fleuve Sénégal, délimité à l'est par le fleuve Sénégal, au sud par la digue du barrage de Diama longent, le coté est de la dune de Birette (Toundou Birette), et la digue du bell, côtoyant l'est du Toundou Ziré, remontant pour passer au nord de la mare de Tichilitt et enfin redescendant à l'est pour rejoindre la digue rive droite.

Sur la carte IGN de Saint-Louis au 1/200.000e, le Parc est délimité comme suit :

- Tronçon AB : 1,5 km, allant de la digue de fermeture du barrage de Diama au niveau du fleuve (environ 16°13' N ; 16°25'O), jusqu'au pied de la dune de Birette (environ 16°14'N ; 16°26'O) ;
- Tronçon BC ; 10 km allant du pied de la dune de Birette au pied de ralliement de la digue du Bell (environ 16°18'30"N ; 16°24'00"O)
- Tronçon CD, 5 km allant de la jonction de la digue de Bell à la dune de Birette à l'extrémité Nord de la digue du Bell (environ 16°21'30"N ; 16°24'15"O)
- Tronçon de, 10,4 km, allant du point au nord de la digue de Bell remontant vers le nord du Toundou Ziré du côté est 500 m du pied de la dune jusqu'à l'extrême nord de la dune de la dune de Ziré (environ 16°26'30" N ; 16°24'00"O)
- Tronçon PC ; 2,4 km allant de l'extrémité ouest de l'assiette de la mare de Tichliit jusqu'au point géographique (16°30'N ; 16° ; 24'00"O)
- Tronçon CH ; 1,8 km allant du point G sus-situé vers l'Est jusqu'au point II dont les coordonnées géographiques sont (16°30'00"N ; 16°23'00"O)
- Tronçon III : 6 km allant du point II sus-situé au point géographique (16°28' 00' N, 16°20'00" O)
- Tronçon II 3,2 km, allant du point I sus-situé au point 4 sur le fleuve Sénégal (environ 16°28'00"N ; 16°20'00"O)
- Tronçon 4k : 17 km, allant du point sus-situé longeant la digue rive-droite à l'extérieur de celle-ci, jusqu'au k (environ 16°19' 00" ; 16°22'30" O)
- Tronçon KA ; longeant le fleuve Sénégal du point K sus-situé jusqu'au point de départ A (digue de fermeture du barrage de Diama). Le Parc ainsi délimité couvrira une superficie d'environ 15.600 ha.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site? Willaya du Trarza

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches? Keur-Macéne

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui ☐ Non ☒

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui ☒ Non ☐

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha): 16000

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG 16004.485

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Écorégions terrestres du WWF	South Saharan Steppe and Woodlands ecoregion
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	Wamer

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

☒ Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Le Parc national Diawling (PND) situé dans le bas delta du fleuve Sénégal en rive droite entre 16°35'N, 16°20'O et 16°05'N et 16°30'O, occupe une superficie d'environ 16.000 Ha dont le continuum hydrologique s'étend de Diama jusqu'à l'Aftout Es Sahli sur environ 60.000 ha. L'aire géographique du PND comprend les 3 bassins (Gambar, Bell et Diawling-Tichilitt), Ces paysages s'organisent autour de plaines d'inondation alimentées par les eaux de crue naturelle ou artificielle (à travers des ouvrages hydrauliques) du fleuve, de dunes continentales et côtières ainsi que d'îles abritant des mangroves à *Avicennia germinans* et *Rhizophora racemosa*. Les services hydrologiques suivants sont notés :

- la recharge de la nappe phréatique;
- la régulation des crues;
- la régénération des ressources naturelles;
- le contrôle des inondations (bassins, plaines endoréiques);
- la réhabilitation et maintien de la fonction estuarienne du bas delta du fleuve Sénégal, rive droite;
- la connectivité des différents sites d'intérêt écologique et biologique;
- le renouvellement de cycle de la matière.

Autres services écosystémiques fournis

Services d'approvisionnement:

- La pêche représente l'activité dominante à l'intérieur et dans la zone périphérique du PND, et elle sera amplifiée dans les années à venir avec la nouvelle infrastructure portuaire de N'Diogo. Le chiffre d'affaires de la pêche continentale au PND est estimé à 10 028 972 MRU soit environ 230.000 Euros par an.
- Le parc fournit également des espaces de pâturages favorisant l'élevage. En 2021, l'estimation du nombre de têtes est de 58 500 (bovins, ovins, caprins et camélins), correspond à une valeur ajoutée de 93 466 769 MRU soit 2.124.245. Euro;
- La cueillette, activité phare des coopératives féminines du PND, rapporte 9 178 MRU soit 208.59 euros par femme et par an;
- Au niveau du maraîchage, le chiffre d'affaires moyen annuel est estimé à 9 407 057 MRU soit 213.796 euros. Après déduction des frais, la valeur ajoutée totale annuelle, générée par cette activité est estimée à 5 550 164 MRU, (126.140 euros), soit un revenu moyen annuel par exploitant de 21 765 MRU soit 495 euro et un revenu mensuel de 1 814 MRU soit 41 euros en considérant un effectif de 255 exploitants. Cette activité est exercée dans la zone périphérique du parc;
- Disponibilité de l'eau à usage domestique, agricole et pastorale;
- Le site est un carrefour international de migration de nombreuses espèces d'oiseaux venues d'Europe et d'ailleurs.

Autres raisons

L'unité écologique, gérée par le Parc National du Diawling, se présente en tant que milieu estuarien ; une jonction entre le désert, l'océan et le fleuve avec une mosaïque de paysages abritant différents écosystèmes portés par une grande diversité d'habitats écologiques. En plus de la connexion avec l'océan, on y trouve des estuaires, des îles, des mangroves, des dunes intérieures, une dune côtière, des plaines inondables et le fleuve Sénégal. Cette diversité permet une richesse écologique remarquable et importante.

Cette unité de 59 000 ha (zone périphérique) est située en zone sahélienne à faible pluviométrie basée sur deux paysages géomorphologiques : (i) les dépôts alluviaux de texture argileuse et limono-argileux ainsi que (ii) les reliefs sablonneux. Cette unité contient 3 massifs dunaires principaux dont le cordon dunaire du littoral, 8 bassins naturels avec différentes qualités d'eau (salée, saumâtre et douce) en fonction de la saison et des îles et mangroves que l'estuaire laisse découvrir avant de se jeter dans l'océan.

☒ Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Le site abrite plusieurs espèces avec des statuts de conservation et menacés au plan mondial notamment :

- 4 espèces sur la liste Liste Rouge IUCN avec un statut vulnérable (Cigogne épiscopale, Fuligule milouin, Grue couronnée, Phragmite aquatique);
- 11 espèces à statut quasi menacé (Barge à queue noire, Barge rousse, Bécasseau cocorli, Bécasseau maubèche, Bécassine double, Busard pâle, Courlis cendré, Flamant nain, Fuligule nyroca, Huitrier pie, Outarde arabe);
- Seul site signalé de nidification du Flamant nain (16 000 individus) en Afrique de l'Ouest.

☒ Critère 3: Diversité biologique

Justification

Par sa situation géographique caractérisée par une succession de paysages dunaires, estuariens, plaines inondables et forestiers, le Parc National du Diawling est un habitat exceptionnel pour les oiseaux migrants du Paléarctique et des espèces Afro-tropical. Cette diversité de paysage permet de trouver le désert des dunes, les forêts d'Acacia sp, la verdure des pâturages, les champs de nénuphar, les baignades de cormorans, pélicans et échassiers aux ouvrages et l'eau parfois houleuse des lacs. Ces ensembles permettent ainsi une diversité d'écosystèmes et d'habitats. C'est pourquoi des phénomènes d'envol de plusieurs milliers de Dendrocygnes, de parades nuptiales de flamants, pélicans ou grues couronnées sont visibles et spectaculaires.

Le couvert végétal des dunes est dominée par Acacia tortilis et Euphorbia balsamifera avec un cortège d'autres espèces associées, dont la présence dépend de la nature de la dune, notamment des espèces herbacées annuelles, dont le recouvrement est variable selon la pluviométrie et sa répartition temporelle (dominées par Zygodophyllum simplex, Cenchrus biflorus, Heliotropium bacciferum). Les différentes études menées sur le terrain du parc donnent 153 espèces végétales dont 128 herbacées et 25 ligneuses. Cette végétation est répartie dans les différentes unités écologiques de l'aire : plaines d'inondation, dunes continentales, dune côtière, îles, mangroves, sebkhas, lacs et marais. La gestion de l'eau de ce continuum hydrologique a permis une importante régénération naturelle de cet habitat spécifique, appuyée par des actions de restauration par les agents du parc, des partenaires techniques et les populations. Selon les études menées, (Ba Amadou 2021) l'Avicennia germinans occupe une superficie de 1427 ha. Cet habitat de mangroves représente des zones de frayères cruciales pour le bas delta mauritanien. L'inventaire mené sur les espèces ichtyologiques permet d'affirmer que 32 espèces de poissons et 3 espèces de crustacés dépendent de cet habitat estuarien spécifique. Les populations riveraines dépendent, elles aussi, de la bonne santé de ces mangroves car 80% de leur alimentation est basée sur le poisson et la pêche reste l'activité principale. De plus, de nombreuses espèces profitent de ces arbres pour nidifier : aigrettes garzette, aigrette dimorphe, grande aigrette, spatule d'Afrique, spatule blanche, cormoran africain, oie de Gambie, ibis sacré, héron garde boeuf, héron vert, héron cendré. On y trouve également l'huitrier pie, classé quasi-menacé par l'IUCN.

☒ Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Boîte de texte optionnelle pour fournir
d'autres informations

Le diawling est le seul site connu de nidification des flamants nains en Afrique de l'Ouest. Rapport état de la nidification des flamants (Diawara et al. 2009).

☒ Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau	155335
Entre l'année	2022
Et l'année	2026
Source des données	Rapports de dénombrement du 15 janvier / Wetlands international

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

le nombre moyen des oiseaux d'eau de dénombrement entre 2022 et 2026 est de 155335.
le nombre moyen des espèces d'oiseaux d'eau durant ces 5 ans est de : 137 espèces.

Les résultats des dénombrement au Parc Diawling entre 2009 et 2026:

2009 : 136.368 individus
2010 : 237755 individus/92 espèces
2011 : 112426 individus
2012 : 231117 individus/112 espèces
2013 : 144140 individus
2014 : 175601 individus
2015 : 186426 individus
2016 : 87169 individus
2017 : 240331 individus
2018 : 291642 individus
2019 : 115632 individus
2020 : 102963 individus /115 espèces
2021: 88.964 individus/106 espèces
2022: 251 957 individus/116 espèces
2023: 115 245 individus/ 110 espèces
2024: 118 753 individus / 113 espèces
2025 : 168 148 individus / 109 espèces.
2026 : 122 573 individus /133 espèces.

☒ Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Le Parc National du Diawling accueille régulièrement chaque année plus de 1 % de la population mondiale pour au moins dix-neuf espèces d'oiseaux d'eau. Parmi celles-ci figurent notamment l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*), le Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*), le Canard souchet (*Anas clypeata*), le Dendrocygne veuf (*Dendrocygna viduata*), le Flamant rose (*Phoenicopterus roseus*), le Goéland railleur (*Chroicocephalus genei*), le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*), la Grande aigrette (*Ardea alba*), l'Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*), l'Oie d'Égypte (*Alopochen aegyptiaca*), le Pélican blanc (*Pelecanus onocrotalus*), le Petit gravelot (*Charadrius dubius*), la Poule sultane (*Porphyrio porphyrio*), la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*), la Spatule blanche (*Platalea leucorodia*), la Spatule d'Afrique (*Platalea alba*), la Sterne caspienne (*Hydroprogne caspia*) et le Tantalé ibis (*Mycteria ibis*), recensées comme nicheuses en 2012.

Ces effectifs ont connu des variations au fil du temps, liées aux conditions climatiques, à la prolifération d'espèces aquatiques envahissantes, aux pollutions sonores ainsi qu'à la dégradation de certains habitats au sein du Parc.

En 2026, le dénombrements indiquent notamment :
- Flamant rose (*Phoenicopterus ruber roseus*): 37 449 individus
- Goéland brun (*Larus fuscus*) : 10 659 individus
- Pélican blanc (*Pelecanus onocrotalus*) : 4 065 individus
- Bécasseau minute (*Calidris minuta*) : 4 444 individus
- Canard souchet (*Anas clypeata*): 6 730 individus

Pour plus de détails se référer aux rapports des dénombrements dans documents additionnel ou au site web: www.pnd.mr

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Andropogon gayanus</i>	☐	☒	☐	NE	☐		Menacée de disparition dans le PND ; présence localisée à Bounkheile, dune de Ziré
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Calandrinia ciliata</i>	☐	☒	☐		☐		Espèce rare menacée de disparition signalée pour la première fois en Mauritanie. Guide floristique simplifiée des principales espèces herbacées du parc national du diawling en 2016 par Ahmedou SOULE, Ahmed Ismail BOUMEDIANA et Ahmedou Vadel SALIH
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Cucumis prophetarum</i>	☐	☒	☐	NE	☐		Espèce rare menacée de disparition signalée pour la première fois en Mauritanie. Guide floristique simplifiée des principales espèces herbacées du parc national du diawling en 2016 par Ahmedou SOULE, Ahmed Ismail BOUMEDIANA et Ahmedou Vadel SALIH
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Faidherbia albida</i>	☐	☒	☒	LC	☐		Le Parc offre des conditions favorables à l'accomplissement de son cycle biologique grâce au maintien d'habitats alluviaux et de régimes d'inondation saisonniers. L'espèce contribue à la structure et au fonctionnement des écosystèmes du delta en constituant un habitat, un refuge et une source de ressources pour de nombreux organismes. joue un rôle écologique et socio-économique majeur pour les populations locales du Parc.
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Limeum pterocarpum</i>	☐	☒	☐	LC	☐		Rare en Mauritanie. Signaler pour la première fois au PND en 2016 Guide floristique simplifiée des principales espèces herbacées du parc national du diawling en 2016 par Ahmedou SOULE, Ahmed Ismail BOUMEDIANA et Ahmedou Vadel SALIH
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Mitragyna inermis</i>	☐	☒	☐	LC	☐		Cette espèce contribue à la diversité végétale et à la structure des habitats et fournit un couvert à la faune au PND. Guide floristique simplifiée des principales espèces herbacées du parc national du diawling en 2016 par Ahmedou SOULE, Ahmed Ismail BOUMEDIANA et Ahmedou Vadel SALIH
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Orbea decaisneana</i>	☐	☒	☐		☐		En voie de disparition en Mauritanie. Espèce rare menacée de disparition, signalée pour la première fois en Mauritanie. Guide floristique simplifiée des principales espèces herbacées du parc national du diawling en 2016 par Ahmedou SOULE, Ahmed Ismail BOUMEDIANA et Ahmedou Vadel SALIH
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Raphionacme splendens bingeri</i>	☐	☒	☐		☐		Espèce rare en Mauritanie et espèce potentiellement endémique. Espèce rare et signaler pour la première fois en Mauritanie en 2016 par Ahmedou SOULE, Ahmed Ismail Boumediena / Guide floristique du PND/2016

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Raphionacme splendens</i> <i>subsp. bingeri</i>	☐	☒	☐	NE	☐		observé pour la première fois en Mauritanie. Cette découverte représente une nouvelle citation pour la flore nationale et étend l'aire de distribution connue de l'espèce au nord-ouest de l'Afrique rare, première mention en Mauritanie. Guide floristique simplifié des principales espèces herbacées du parc national du diawling en 2016 par Ahmedou SOULE, Ahmed Ismail BOUMEDIANA et Ahmedou Vadel SALIHI
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Rhizophora racemosa</i>	☐	☒	☐	LC	☐		Rare en Mauritanie et n'existe qu'au PND en Mauritanie du fait des écosystèmes estuariens favorables à son développement. Protection des côtes, sert de tampon contre les inondations et les événements météorologiques exceptionnels, contrôle de l'érosion côtière, capture des sédiments, zone de nurserie et frayère des poissons
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Senegalia senegal</i>	☐	☒	☐	LC	☐		Espèce importante pour la stabilisation des sols, le fourrage et la biodiversité. »
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Tamarindus indica</i>	☐	☐	☒	LC	☐		Le site soutient les différentes phases de son cycle biologique (croissance, floraison, fructification et régénération), contribuant ainsi à la conservation de la diversité biologique du delta. Le parc offre des conditions favorables à sa croissance et à sa régénération grâce à la présence de sols alluviaux et à la disponibilité saisonnière de l'eau. L'espèce constitue une source de nourriture, d'abri et d'ombrage pour la faune et contribue à la diversité structurelle des formations ligneuses du delta
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Tribulus terrestris</i>	☐	☒	☐	LC	☐		Observé pour la première fois en Mauritanie. rare, première mention en Mauritanie. Guide floristique simplifié des principales espèces herbacées du parc national du diawling en 2016 par Ahmedou SOULE, Ahmed Ismail BOUMEDIANA et Ahmedou Vadel SALIHI
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Vachellia seyal</i>	☐	☒	☒	LC	☐		Le Parc National du Diawling offre des conditions favorables à l'ensemble de son cycle biologique grâce au régime d'inondation saisonnier et à la diversité des habitats alluviaux. L'espèce participe au maintien des communautés végétales caractéristiques des zones humides sahéliennes et contribue à la fonction écologique du site en tant qu'habitat et refuge pour de nombreuses espèces associées. sa présence contribue au maintien de la diversité biologique du bas delta du fleuve

Grâce à son système inédit de gestion de l'eau, le Parc National du Diawling a été vecteur d'une importante régénération des écosystèmes de mangroves (*Rhizophora racemosa* et *Avicennia germinans*), qui ont de nombreux bénéfices :

* Séquestration de carbone : 1427 ha de mangroves au PND, stockant 169 617 tonnes de carbone

* Production d'une biomasse estuarienne et marine conséquente & épuration des eaux

* Rôle de nurserie pour les ressources halieutiques et les oiseaux : L'inventaire montre que 32 espèces de poissons et 3 espèces de crustacés dépendent de cet habitat. De plus, de nombreuses espèces aviaires profitent de ces sites pour nidifier : Aigrette garzette, Aigrette dimorphe, Grande aigrette, Aigrette intermédiaire, Anhinga d'Afrique, Spatule d'Afrique, Cormoran africain, Oie de Gambie, Ibis sacré, Héron garde-boeuf, ou encore Huitrier pie (classé quasi-menacé par l'IUCN).

* Services d'approvisionnement des moyens de subsistance pour les populations locales, notamment de la pêche : Les populations riveraines dépendent, elles aussi, de cet habitat car 80% de leur alimentation est basée sur le poisson et la pêche est leur activité principale. Les mangroves sont une formidable source d'emplois et de développement économique.

* Protection des côtes : effet tampon contre les inondations et les événements météo-marins exceptionnels, contrôle de l'érosion côtière, capture des sédiments...

* Service culturel pour des activités touristiques et de loisirs : Elles peuvent offrir aux touristes une biodiversité exceptionnelle et une beauté paysagère très attrayante.

Le parc abrite aussi le *Sporobolus robustus*, une graminée pérenne dont les tiges sont utilisées pour la confection des nattes traditionnelles du PND. L'effet conjugué des sécheresses des années 70 et des aménagements hydrauliques sur le fleuve Sénégal (barrages de Diama et de Manantali et annexes), cette espèce avait presque disparu dans la zone du bas-delta. Grâce aux efforts de restauration de la végétation caractéristique du bas-delta, le *Sporobolus robustus* s'est régénéré de manière spectaculaire.

Ensuite, l'*Orbea decaisneana* (Lem.) Bruyns, *Fagara zanthoxyloides* espèces végétales rares menacée de disparition, ont été signalées en 2016 au PND dans le guide botanique élaboré par Ahmedou SOULE, Ahmed Ismail BOUMEDIANA et Ahmedou Vadel SALIH. C'est la première fois que ces espèces étaient signalées en Mauritanie.

Enfin, quelques pieds de baobabs (*Adansonia digitata*), le caraganiar de Sibérie, *Acacia seyal* sont recensés au PND, qui fournissent une source de nourriture, d'eau et d'habitat pour un grand nombre d'animaux (oiseaux, lézards, singes...

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA / REPTILIA	<i>Chelonia mydas</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐				EN	☒	☒		Site de reproduction
CHORDATA / REPTILIA	<i>Philochortus zolii</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐				EN	☐	☐		Le site joue un rôle de refuge pour cette espèce rare face aux pressions environnementales et anthropiques
Oiseaux																	
CHORDATA / AVES	<i>Acrocephalus paludicola</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	2	2006		VU	☐	☒		Rapport mensuel Janvier 2006
CHORDATA / AVES	<i>Anas acuta</i>	☐	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	14865	2025	2	LC	☐	☒		Le parc constitue une zone importante d'alimentation et de repos pour l'espèce durant la migration et l'hivernage

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Ardeotis arabs</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	71	2009		NT	☐	☐	CITES Appendix II.	Rapports mensuels de suivi.
CHORDATA / AVES	<i>Aythya ferina</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	4	2017		VU	☐	☐		Rapport mensuel de la conservation
CHORDATA / AVES	<i>Aythya nyroca</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	10	2018		NT	☐	☒		Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Balearica pavonina</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	20	2021		VU	☐	☐		Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2021.
CHORDATA / AVES	<i>Calidris canutus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	238	2025		NT	☐	☐		Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2018 dénombré 47 individus et 238 individus en 2025
CHORDATA / AVES	<i>Calidris ferruginea</i>	☒	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	835	2026		VU	☐	☐		le PND constitue une zone importante de halte et d'alimentation pour l'espèce; Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau de 2018 récence 11 indivius et en 2026 on dénombré 835 individus. en 2009 il y a eu 88 individus. Le Diawling participe au réseau de sites nécessaires à la conservation des limicoles migrateurs reliant les zones de reproduction arctiques aux quartiers d'hivernage africains.
CHORDATA / AVES	<i>Calidris minuta</i>	☐	☒	☒	☐	☒	☐	☐	☐	4444	2026	1	LC	☐	☐		Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2026.
CHORDATA / AVES	<i>Ciconia nigra</i>	☐	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	21	2018		LC	☐	☐		le parc constitue une zone d'alimentation et de refuge au cours de la migration et de l'hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Circus macrourus</i>	☐	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	6	2018		NT	☐	☐	le parc constitue une zone d'alimentation et de repos au cours de la migration	Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2018. En 2025 il a été dénombré 3 individus
CHORDATA / AVES	<i>Gyps africanus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	6	2017		CR	☐	☒		Rapport mensuel de la conservation
CHORDATA / AVES	<i>Larus fuscus</i>	☐	☐	☒	☐	☒	☐	☐	☐	10659	2026	2	LC	☐	☐		Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2026.
CHORDATA / AVES	<i>Limosa lapponica</i>	☐	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	232	2026		NT	☐	☐		Site de nourrissage et hivernage
CHORDATA / AVES	<i>Limosa limosa</i>	☐	☒	☒	☐	☒	☐	☐	☐	7048	2018	8	NT	☐	☐		Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2026.
CHORDATA / AVES	<i>Marmaronetta angustirostris</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	4	2018		NT	☐	☒		Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2018.
CHORDATA / AVES	<i>Necrosyrtes monachus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	2	2010		CR	☐	☒		Rapport mensuel de la conservation
CHORDATA / AVES	<i>Neophron percnopterus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	4	2011		EN	☐	☒		Rapport mensuel de la conservation
CHORDATA / AVES	<i>Pelecanus onocrotalus</i>	☒	☐	☒	☐	☒	☒	☐	☐	4065	2026	6	LC	☐	☒		Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2026.
CHORDATA / AVES	<i>Phoeniconaias minor</i>	☒	☐	☒	☐	☒	☒	☐	☐	635	2026	1	NT	☐	☐	CITES Appendix II. CMS Appendix II. Seul site connu de nidification en Afrique de l'Ouest.	Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2026.

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Phoenicopterus roseus</i>	☐	☒	☒	☐	☒	☒	☐	☐	37449	2026	34	LC	☐	☐		Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2026.
CHORDATA / AVES	<i>Rynchops flavirostris</i>	☐	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☐	7	2018		LC	☐	☐		Cette espèce est rarement observée en Mauritanie ; elle n'a été repérée qu'une seule fois au cours des dix dernières années, dans le parc national de Diawling en 2017 (F. Diawara in litt. 2021)
CHORDATA / AVES	<i>Spatula clypeata</i>	☐	☐	☒	☐	☒	☐	☐	☐	6730	2026	1	LC	☐	☐		Rapport de dénombrement international des oiseaux d'eau, 2026.

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Aujourd’hui, le site du Parc National du Diawling, grâce aux expériences inédites de restauration écologique, est (re)devenu un carrefour international de migration de nombreuses espèces d’oiseaux venues d’Europe et d’ailleurs. Aujourd’hui, plus 290 000 individus d’oiseaux d’eau migrateurs et résidents ont été dénombrés au PND (Wetlands International et BirdLife International, 2018), pour 369 espèces dont 18 ayant des statuts de protection (en voie de disparition, menacé, critique – Red List UICN). On signale notamment la présence de 2 espèces classées « critique » (Vautour africain, Percnoptère brun), 1 espèce classée « En danger » (Percnoptère d’Egypte), 4 espèces classées « Vulnérable » (Grue couronnée, Fuligule milouin, Cigogne espiscopale, Phragmite aquatique), 11 espèces classées « Quasi-menacée » (Outarde arabe, Flamant nain, Fuligule nyroca, Bécasseau maubèche, Bécasseau cocorli, Busard pâle, Bécassine double, Huitrier pie, Barge rousse, Barge à queue noire, Courlis cendré, Pélican blanc, Pelecanus onocrotalus).

- Le flamant rose (Phoenicopterus ruber) et le flamant nain (Phoeniconaias minor) nidifient notamment dans l’Aftout es Saheli depuis la fin des années 80, donnant au parc une véritable importance écologique (Hamerlynck and Ould Messoud, 2000 ; Diawara and al, 2007 & 2008 ; Zeine El Abidine et Ould DAF, 2010 ; MORENO-OPO and al, 2012). Le PND constitue par ailleurs l’unique site de nidification connu en Afrique de l’Ouest du flamant nain (12 000 individus), classé quasi-menacé par l’UICN.

- La grue couronnée, Balearica pavonina, avec un effectif moyen de 280 individus (moyenne sur 10 ans), qui subit une forte pression de capture pour fétichisme culturel, nidifie dans l’estuaire. Une étude a été planifiée fin 2016 avec l’ONG Nature Mauritanie afin d’améliorer les connaissances sur cette espèce très discrète.

- En outre, de nombreuses espèces de limicoles hivernent dans le parc (Mohamed Ould Aveloitt et al 2010 ; Mohamed Ould Aveloitt and al 2014). Concernant l’herpétofaune, on compte au PND : 6 espèces de tortues marines et terrestres : Tortue verte (Chelonia mydas), Tortue caouanne (Caretta caretta), Tortue olivâtre (Lepidochelys olivacea), Tortue luth (Dermochelys coriacea), Tortue sillonnée (Geochelone sulcata). Les résultats des différents suivis depuis 2012 montrent, que la tortue verte (Chelionamydas) effectue sa ponte au niveau de Mouly. Des juvéniles et adultes de plusieurs espèces de tortues marines sont régulièrement rencontrés sur les plages à proximité du PND et de Chat Boul.

- Une population de 120 individus de crocodile (Crocodylus suchus), 17 espèces de lézards, dont le Philochortus zolii Scortecci, classé « En danger d’extinction » par l’UICN (Atlas of the distribution of amphibians and reptiles in the Diawling National Park, Mauritania. Basic and Applied). 15 espèces de serpents, 5 espèces d’amphibiens

En termes de mammifères : 39 espèces de mammifères sauvages dont une population de 865 phacochères.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Héronnières	☐	9 espèces oiseaux (Grand cormoran, cormoran africain, Anhinga d'Afrique, grande aigrette, Aigrette intermédiaire, Spatule d'Afrique, tantale ibis, ibis sacrée, crabier chevelus bihoreau gris)	Reproduction simultanée sur canopée de tamarix et mangrove
Mangrove	☐	02 espèces (Avicennia germinans et le Rhizophora racemosa) sur 1500 ha situé sur la rive droite au niveau de N'Tialakh, Mare de Birette, Bassin du Bell et hassi Baba.	Communauté L'un des habitats le plus septentrionale de la cote atlantique

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

La mangrove occupe une superficie de 1400 ha (lles, bassin de N'Thiallakh, Mare de Birette, Bassin de Bell et Hassi Baba).
 Les deux héronnières se situent au niveau des bassins de Diawling-Tichilitt (3 à 4 ha) et N'Thiallakh (2 ha).
 Étude de faisabilité pour la restauration et la valorisation de la mangrove par Naforé programme WACA en juin 2021.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Jusqu'au début des années soixante, le bas delta du fleuve Sénégal était une zone d'une extraordinaire richesse biologique tant pour la flore que pour la faune. Ses systèmes traditionnels d'exploitation permettaient à des milliers d'habitants d'y vivre en parfaite harmonie. A partir des années soixante, la zone a été touchée par une grave crise écologique : la sécheresse et la réalisation des travaux d'aménagement (Barrage de Diama et endiguement) ont radicalement transformé le fonctionnement de l'hydrosystème du delta.

Le Parc National du Diawling (PND) est une aire protégée de 16 000 ha située dans le sud-ouest de la Mauritanie, dans la wilaya (région) du Trarza et de la Moughataa (département) de Keur Macène et la commune de N'Diogo. Il est classé zone humide d'importance internationale selon la convention de Ramsar depuis 1994 sur la base des critères 1, 2 et 3 et fait partie depuis 2005 de la Réserve de Biosphère Transfrontière du Delta du fleuve Sénégal sous l'égide du programme « Man and Biosphere » de l'UNESCO. Cette RBTD, qui englobe des sites frontaliers de part et d'autres du fleuve Sénégal (dont le Parc National des Oiseaux du Djoudj inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et qui est conitgu au PND), constitue un ensemble d'unités écologiques plus vaste dans laquelle le PND contribue en terme de cohérence globale et par des liens hydrologiques. Le PND opère sur une unité écologique constituée par un continuum hydrologique de paysages diversifiés qui couvrent une superficie de 59 000 ha. Ce continuum englobe la réserve du ChatBoul, site classé RAMSAR en 2000 (critères 1, 2, 6 et 8) couvrant 8000 ha.

Depuis sa création, le Parc National du Diawling a développé une stratégie visant à recréer les conditions de la crue « Avant Barrage » dans ses différents bassins, ce qui a permis aux populations de reprendre leurs activités traditionnelles : pêche, élevage, cueillette et artisanat. Des activités nouvelles compatibles avec les actes de restauration et de conservation ont été également développées. L'ensemble de ces activités repose sur le maintien de la biodiversité et le développement durable de cette aire.

Ses missions principales consistent à :

Compenser les effets pervers des aménagements hydroagricoles conjugués aux impacts de la péjoration climatique à travers la restauration écologique des fonctions de cet écosystème deltaïque.

- Appuyer les populations pour un Développement respectueux de l'Environnement.

Afin de mener à bien ses missions, le PND opère à travers son Plan d'Aménagement et de Gestion pour la période 2013/2017, organisé en 6 programmes définissant les activités à mener sur les 59 000 ha du continuum hydrologique. Sa révision est prévue en 2017 afin de le réactualiser pour la période 2018/2022.

L'unité écologique, gérée par le Parc National du Diawling, se présente en tant que milieu estuarien ; une jonction entre désert, l'océan et le fleuve avec une mosaïque de paysages abritant différents écosystèmes portés par une grande diversité d'habitats écologiques. En plus de la connexion avec l'océan, on y trouve des estuaires, des îles, des mangroves, des dunes intérieures, une dune côtière, des plaines inondables et le fleuve Sénégal. Cette diversité permet une richesse écologique remarquable et confère à cette zone son caractère unique. En effet, cette unité est un carrefour international de migration de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau d'Europe et d'ailleurs.

Cette unité de 59 000 ha est située en zone sahélienne à faible pluviométrie basée sur deux paysages géomorphologiques : les dépôts alluviaux de texture argileuse et limono-argileuse ainsi que les reliefs sablonneux. Cette unité contient 3 massifs dunaires principaux dont le dunaire du littoral, 8 bassins naturels avec différentes qualités d'eau (salée, saumâtre et douce) en fonction de la saison et des îles et mangroves que l'estuaire laisse découvrir avant de se jeter dans l'océan.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
F: Eaux d'estuaires				
I: Zones humides boisées intertidales		1		
J: Lagunes côtières saumâtres/salées				
K: Lagunes côtières d'eau douce				

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> L: Deltas intérieurs permanents	Diawling/Tichilitt	1	8000	Représentatif
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers	Bell	3	3500	Représentatif
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Lacs >> R: Lacs et étendues d'eau saline/ saumâtre/ alcaline saisonniers/ intermittents	NTer	4	250	Rare
Eau douce > Eau vive >> Y: Sources d'eau douce permanentes; oasis	Gambar	2	4250	Représentatif

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Avicennia germinans</i>	Les conditions de son développement sont favorables au PND d'où son expansion 1818 ha d'occupation. Cependant elle n'existe que dans deux aires protégées en Mauritanie.
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Echinochloa colina</i>	En progression après les travaux de réhabilitation des ouvrages du Parc Diawling en 2016. Sa présence est répertoriée sur les bordures des bassins de Bell et Diawling ce qui témoigne des conditions hydrologiques favorables au PND.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Nymphaea lotus</i>	joue un rôle écologique et socio-économique majeur pour les populations locales du Parc
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Sporobolus robustus</i>	

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
TRACHEOPHYTA/POLYPODIOPSIDA	<i>Salvinia molesta</i>	Actuellement (impacts mineurs)	diminution

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

La restauration des écosystèmes et le retour à l'équilibre écologique d'avant barrage a permis la restauration du fonctionnement hydraulique et la reconstitution des pâturages, du potentiel halieutique et faunique et des formations végétales.

La végétation du bas delta est restaurée 160 espèces dont 128 herbacées et 32 Arbres et arbustes (guide de la végétation soulé 2016), profitable aux activités traditionnelles de la population.

Parmi ces espèces végétales on répertorie plusieurs espèces à forte valeur économique (comme l'Acacia nilotica, le Sporobolus robustus, ou encore les nénuphars) ou fourragère (Acacias, Sporobolus, Echinochloa).

Organisée par plus de 16 coopératives, l'activité de cueillette permet entre autres de récolter les fameuses tiges de Sporobolus robustus utilisées pour la confection de nattes traditionnelles. Les gousses d'Acacia nilotica sont quant à elles recherchées pour le tannage des peaux, le Maytenys senegalensis pour ses propriétés médicinales, et les bulbes et rhizomes de Cypéracée pour la fabrication d'encens. Dans le Diawling, on cueille aussi les graines des nénuphars (consommées dans l'alimentation), l'Adansonia digitata, le Tamarendis Indica ou encore l'Acacia raddiana.

Les revenus annuels générés par cette activité sont estimés à 12 254 000 MRU, soit un revenu annuel par femme de 12 789 MRU (en considérant un effectif total 880 femmes) et un revenu mensuel par femme de 1066 MRU (source : IVV).

A cela s'ajoute les écosystèmes de mangroves qui fournissent des services écologiques et économiques considérables.

Pour maintenir cette richesse végétale le parc mène chaque année des activités de régénération des plantes de valeurs écologiques et économiques dans son Plans d'Action : Sporobolus robustus, Rhizophora racemosa et Avicennia germinans 95ha de mangroves et 10ha d'Acacia sp sont plantés avec implication de la population locale en 2020.

Le parc mène aussi des actions de lutte contre les espèces envahissantes Typha australis, Tamarix senegalensis, 50 hectare coupés en 2020 (rapport annuel d'activités 2020) etc.

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Erythrocebus patas</i>			

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

L'instauration d'un régime hydraulique artificiel et une meilleure connaissance de la circulation des eaux par les gestionnaires a permis la reconstitution des habitats dégradés (plaines, bassins, estuaire, lac, marigot). Le Parc est devenu le biotope d'une importante biodiversité et accueille annuellement des milliers d'oiseaux d'eau migrateurs afro tropicaux et du paléarctique occidental. De nombreuses espèces d'oiseaux nidifient dans le Parc d'autres y passent l'hiver, saison critique pour les oiseaux (spatule d'Afrique, Oie de Gambie, Grue couronnée et Ganga).

La richesse de la diversité biologique est intimement liée à la gestion hydrologique dans toute l'estuaire on dénombre 39 espèces de mammifères dominées par des canidés (chacals) et des phacochères ; Observations de félidés rares (Serval, Caracal) et Hippopotame, 94 espèces dulçaquicoles (d'eau douce) et estuariennes ; parmi elles, des espèces en valeur économique très élevée, comme la crevette (Penaeidae), le mulet (Mugilidae) ou le poisson-chat.

Depuis 2008 le Parc National du Diawling abrite l'unique site de nidification connu en Afrique de l'Ouest pour le flamant nain (Phoenicopiterus minor), 2000 poussins ont été dénombrés pour la saison de reproduction 2013-2014.

Le site du Diawling abrite 17 espèces de mammifères terrestres et marins (Phacochère, Chevaux, Equins, Fennec, Chacal, Lapin, Chat sauvage, Cétacés, plus 11 espèces de reptiles (Crocodylidae, Varans, Python, Couleuvre, 5 espèces de tortues marines et 1 espèce terrestre figurant sur la liste rouge de l'UICN) et d'amphibiens.

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BWh: Désert subtropical (Désert de basse latitude)
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Csa: Méditerranéenne (Doux, été brûlant)

La zone du bas-delta est soumise au climat sahélo-saharien avec une influence océanique (rosées) caractérisé par deux saisons très contrastées :

- Une courte saison des pluies de deux à trois mois (mi-juillet à mi-octobre) marquée par des précipitations comprises entre 150 et 400 mm ;
- Une très longue saison sèche de neuf à dix mois (mi-octobre à mi-juillet) sans précipitations.

La température de l'air est élevée avec une fluctuation entre le jour et la nuit et un gradient sensible et régulier d'ouest en est, passant de 25°C de moyenne annuelle sur la côte à près de 30°C vers l'intérieur.

Les vents viennent préférentiellement du nord à nord-est. Ils soufflent en moyenne 260 jours par an à des vitesses supérieures à 50 Km/h. Le régime des vents a donc un effet considérable de dessèchement, et favorise également l'arrachement et le transport particulier.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau
de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau
de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier ☐

Partie supérieure du bassin hydrologique ☐

Partie moyenne du bassin hydrologique ☐

Partie inférieure du bassin hydrologique ☒

Plus d'un bassin hydrologique ☐

Pas dans un bassin hydrographique ☐

Côtier ☒

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

La configuration géomorphologique du bas delta résulte principalement de la dernière transgression marine dont le maximum est situé vers 5000 ans BP. Le delta faisait alors partie d'une importante baie, large de 100 km à l'embouchure et s'étirant sur plus de 200 km à l'intérieur des terres. Cette baie fut progressivement comblée par des vases fines et des alluvions argileuses. Ce comblement a donné naissance à de grandes plaines d'inondation de faible altitude.

Les dépressions sont occupées par des sebkhas sub-actuelles, parfois délimitées par des terrasses marines fossilifères datées du Nouakchottien (5500BP).

Les levées deltaïques marquent l'ancien cours du fleuve Sénégal dont l'embouchure occupe aujourd'hui une position plus méridionale. L'ancienne ligne de rivage est une dune constituée de sables jaunes post-nouakchottiens occupant l'arrière du cordon littoral actuel.

- Le site se trouve sur le bassin du bas Delta du fleuve Sénégal avec l'océan Atlantique et du fleuve Sénégal.

4.4.3 - Sol

Minéral ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☒

Organique ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☒

Pas d'information disponible ☐

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de
changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou
acidification accrues)? Oui ☒ Non ☐

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Située en zone estuarienne, tous les bassins à inondation saisonnière connaissent une salinisation au fur et à mesure de l'exondation. Le bassin de N'tialakh connaît une hyper salinité en période d'étiage. la mise en eau à partir du mois de juillet permet d'adoucir les eaux de ces bassins.

Nous notons dans le PND et sa périphérie:

- des sols argileux;
- une salinisation et dégradation des sols;
- une érosion des sols.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	augmentation

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Eau marine	☐	augmentation
Alimenté par l'eau de surface	☒	augmentation

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	augmentation

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	augmentation

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

L'étude d'impact du barrage de Diama avait calculé qu'un débit de 45 mètres cubes par seconde (m3/s) serait nécessaire pour le bas-delta : 20 m3/s à Cheyal pour le bassin du Diawling-Tichilitt et 25 m3/s à Lemer pour le bassin de Bell, dont 18 m3/s pour alimenter l'estuaire artificiel (Figure 6).

- La modélisation hydraulique

Dans un premier temps, la manipulation des vannes s'est faite de façon empirique. Les ouvrages hydrauliques étaient ainsi ouverts progressivement, selon des paliers de 5 cm. Les résultats des inondations artificielles en terme de hauteur, de qualité d'eau, et de superficies inondées étaient suivis avec attention. L'ouverture des ouvrages était ensuite ajustée jusqu'à ce que les hauteurs d'eau observées dans le bassin soient conformes à l'hydrogramme du plan de gestion. Parallèlement à cela, un système de suivi a été mis en place afin de collecter des données météorologiques, hydrologiques, chimiques, biologiques et socio-économiques.

La plaine était inondée pendant les crues du fleuve (fin juillet - fin septembre). Après il y avait un assèchement progressif d'une série de dépressions qui renaient l'eau plus longtemps. Dans ces mares temporaires l'eau devient de plus en plus salée. Les marigots de drainage étaient en contact avec l'estuaire : bassin du Ntiallakh (vives eaux : marée de 0,5m environ). En saison sèche le lit du fleuve et les marigots étaient envahis par la remontée de la langue salée. Depuis l'installation du barrage de Diama et des infrastructures accompagnantes (digue rive droite), les deux tiers du Parc (bassins du Diawling et du Bell) ont été coupés de leur apport d'eau douce par le fleuve Sénégal et ne peuvent être alimentés que par des vannes. Un tiers (le bassin de Gambar) fait partie de la retenue de Diama et est inondé à la côte IGN + 1,50m.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site ☐

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☐ Diminution ☒ Inconnu ☐

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☐ Diminution ☒ Inconnu ☐

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☐ Diminution ☒ Inconnu ☐

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Le régime de sédimentation est inconnu ☐

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

La sédimentation des bassins est consécutif au régime hydrologique et de dépôts éoliens.

Le site dispose d'un dispositif de suivi régulier de la sédimentation au niveau :

- du bassin de Diawling, la sédimentation dans ce bassin varie entre (01 à 3cm) par an;
- du bassin de Bell, la sédimentation dans ce bassin varie entre (1 à 7cm) par an;
- du bassin de N'Tiallakh : sédimentation dans ce bassin varie entre (1 à 2cm) par an.

Les résultats montrent que la moyenne enregistrée dans les 3 bassins était de 1,65 Cm pour la période 2017-2020. La moyenne la plus importante a été enregistrée dans le bassin de N'Tiallakh avec 3 Cm eu égard de l'influence du barrage de Diama et l'effet de la marée. La moyenne de dépôt la plus faible a été enregistrée dans le bassin de Bell 0,038 contre 1,93 dans le bassin de Diawling.

En 2020 la hauteur moyenne de dépôt donne une moyenne de 1 à 4 cm/an contre 0.8 à 2.8 cm en 2019.

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau Eau turbide de juillet à octobre et de couleur sombre.

(ECD) Lumière - atteignant la zone humide	En permenance
(ECD) Température de l'eau	19 °C à 25°C

4.4.6 - pH de l'eau

Environ neutre (pH: 5,5-7,4) ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Alkaline (pH>7,4) ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Inconnu ☐

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Le Ph est situé entre 6.5 et 8.5 de juillet à mars en moyenne.

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l) ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l) ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☒ Diminution ☐ Inconnu ☐

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l) ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☒ Diminution ☐ Inconnu ☐

Inconnu ☐

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☐ Augmentation ☒ Diminution ☐ Inconnu ☐

Mésotrophe ☒

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement ☒ Augmentation ☐ Diminution ☐ Inconnu ☐

Inconnu ☐

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ☒ ii) significativement différentes ☐ différent de ceux du site lui-même:

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	Moyen

Autre(s) service(s) écosystème(s) non inclus ci-dessus:

L'un des premiers services écosystémique du parc est la ressource halieutique mis à la disposition des populations. Bien que l'essentiel des captures se fait dans la zone maritime, il n'en demeure pas moins important, la part de la pêche continentale avec son côté culturel et son poids économique pour les communautés de pêcheurs Takhredient, dont la zone de prédilection est les bassins du PND. Il joue un rôle important dans gestion des espèces continentales mais aussi contribue au maintien des stocks marins. L'alternance de l'inondation par les eaux douces et les eaux saumâtres favorise le développement d'une grande diversité biologique au niveau des zones d'inondation, en particulier l'ichtyofaune et l'avifaune. Certaines études ont ainsi mis en relief le rôle du PND en tant que zone de nourricerie pour plusieurs espèces marines de poissons, particulièrement pélagiques ou de crustacés.

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

La revalorisation de l'élevage avec la dynamique démographique à côté de la culture et la cueillette constitue un service écosystémique important que le PND procure. La qualité de ses pâturages et l'abondance des eaux constituent des atouts et lui permet d'être un refuge lors des années de sécheresse ou de longues périodes de soudure.

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui ☐ Non ☐ Inconnu ☒

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide ☒

Description, s'il y a lieu

Une démarche de qualification des espaces en fonction de leur valeur patrimoniale et bioécologique et donc des impératifs de conservation et modes de gestion a été réalisée. Ainsi, ont été identifiées : Sur les six (6) « Zones Naturelles de (co)Gestion » (ZNG) proposées lors du dernier PAG, une seule (N'Thiallakh) a été identifiée avec les usagers. Le processus d'élaboration des plans de gestion locaux est en cours. La mise en place d'Unités de Gestion durable des Ressources Naturelles (UGRN) est en cours autour des ZNG, dans lesquels se pratiquent les activités humaines (agriculture, parcours, maraichage, zones villageoises, implantations touristiques...). Ces espaces ou unités socio-écologiques devront faire l'objet de Convention Locale de GRN avec une mise en cohérence participative des activités humaines avec les politiques sectorielles et les objectifs du PND, en particulier au niveau du tourisme, de l'élevage, de l'agriculture, des infrastructures sociales, de l'économie et du développement local. L'objectif de ces conventions est de contribuer au développement durable du territoire. Ce zonage devra être réglementaire et appliqué (visible) sur le terrain, et les ZNP devront faire l'objet, à terme, d'un plan de gestion locale et des règles de gestion adoptées en commun. Des conventions locales sur l'utilisation des ressources naturelles et d'activités de gestion du site sont en place (ressources halieutiques, surveillance, cueillette des produits forestiers et ligneux,). A cela s'ajoute un mode de gestion concerté de l'eau avec les usagers (pêche, maraichage, artisanat et élevage).

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide ☒

Description, s'il y a lieu

Le patrimoine culturel est issu de la diversité des populations qui peuplent le bas delta. L'histoire récente a vu beaucoup de populations migrer et s'installer dans la zone. Le peuplement de la zone est historiquement d'origines géographiques diverses, mais de nos jours trois communautés linguistiques principales vivent dans le bas delta : les maures, les wolofs et les peuls. Le nomadisme est historiquement pratiqué et limité au littoral.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones ☒

Description, s'il y a lieu

Le prélèvement contrôlé du bois d'énergie (prosopis), la pratique du pâturage, la pratique du débroussaillage, le prélèvement sur certains herbacés permet de maintenir certaines caractéristiques écologiques du site.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide ☒

Description, s'il y a lieu

Le site est classé sur la liste du patrimoine culturel national de la république islamique de Mauritanie en raison de sa beauté, de sa richesse, de son caractère naturel, du besoin de sa protection et de l'intérêt général qu'il présente '(Arrêté N°0126 portant classement du site naturel national de diawling en Mars 20218)

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	☒	☒

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

IL est crée un établissement public à caractère administration dénommé Parc National du Diawling suivant le décret N° 91 005 du 14 janvier 1991
 « PARC NATIONAL DU DIAWLING » ; cet établissement doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, a son siège à Nouakchott.
 ARTICLE 2 : LE PARC NATIONAL DU DIAWLING à pour objet :
 - la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles d'un échantillon de l'écosystème du bas delta ;
 - le développement harmonieux et permanent des diverses activités des populations locales ;
 - la coordination des activités pastorales et piscicoles menées sur son territoire ; et à ce titre, il est affranchi de tout droit d'usage.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Direction du Parc National du Diawling (établissement public à caractère administratif).

Le Parc dispose de plusieurs organes pour son fonctionnement :

- Conseil d'administration;
- Comité de Gestion;
- Conseil Scientifique;
- Comité pluridisciplinaire de Suivi hydrologique.

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Daf Sehla Daf Directeur du PND

Adresse postale:

BP 3935, Nouakchott, République Islamique de Mauritanie

Adresse de courriel:

directeur@pnd.mr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Zones commerciales et industrielles	Impact moyen	Impact élevé	☒	augmentation	☒	augmentation
Tourisme et zones de loisirs	Faible impact	Faible impact	☒	augmentation	☒	augmentation

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Drainage	Impact élevé	Impact élevé	☒	augmentation	☒	augmentation
Dragage	Impact moyen	Impact moyen	☒	augmentation	☒	augmentation
Salinisation	Impact élevé	Impact élevé	☒	augmentation	☒	augmentation
Libération d'eau	Impact moyen	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	augmentation
Canalisation et régulation des cours d'eau	Impact élevé	Impact élevé	☒	augmentation	☒	augmentation

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact moyen	Impact moyen	☒	augmentation	☒	augmentation
Élevage d'animaux et pâturage	Impact moyen	Impact moyen	☒	augmentation	☒	augmentation

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Forage gazier et pétrolier	Impact moyen	impact inconnu	☐	inconnu	☒	inconnu

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Routes et voies ferrées	Impact élevé	Impact élevé	☒	augmentation	☒	augmentation
Couloirs de navigation	impact inconnu	impact inconnu	☐	Aucun changement	☒	augmentation

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Faible impact	Impact élevé	☒	augmentation	☒	augmentation
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques		Impact moyen	☒	inconnu	☒	augmentation

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme			☐		☒	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Faible impact	Impact moyen	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Défrichement/changement d'affectation des sols	Faible impact	Faible impact	☐	Aucun changement	☒	Aucun changement

Gènes et espèces envahissantes et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact moyen	Impact moyen	☒	augmentation	☐	augmentation

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Faible impact	Faible impact	☒	Aucun changement	☒	Aucun changement
Effluents agricoles et forestiers			☐		☒	
Déchets solides et ordures	Impact moyen	Impact élevé	☐	Aucun changement	☒	inconnu
Excès de chaleur, bruit, lumière	impact inconnu	Impact élevé	☒	inconnu	☒	inconnu

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Sécheresses	Impact élevé	Impact moyen	☒	inconnu	☒	augmentation

Le Parc National du Diawling est confronté à plusieurs menaces et pressions qui affectent ses écosystèmes et sa biodiversité. Parmi celles-ci figurent les activités anthropiques liées au développement du nouveau port de Ndiago ainsi qu'à l'expansion urbaine, commerciale et industrielle qui devrait en découler.

Le parc subit également des pressions externes, notamment dans les zones adjacentes où se développent des périmètres rizicoles grâce à la mise en place de réseaux d'irrigation et de drainage. La chasse illégale d'espèces telles que les oiseaux, les lièvres et les phacochères représente également une menace importante pour la conservation de la biodiversité.

Par ailleurs, la prolifération du Typha constitue un problème écologique majeur en raison de son emprise croissante sur les habitats naturels de nombreuses espèces. Le site est aussi affecté par la présence d'espèces exotiques envahissantes, notamment *Salvinia molesta* et *Prosopis juliflora*.

Les infrastructures routières qui traversent ou longent le parc exercent également une pression sur les écosystèmes. À cela s'ajoute le développement potentiel des activités d'exploitation pétrolière et gazière, qui constitue une menace sérieuse pour l'intégrité écologique du site.

En outre, le déficit en eau douce, combiné aux effets de la brèche de Saint-Louis, a entraîné la salinisation des terres au niveau de la dune de Birette, provoquant l'abandon d'importantes superficies agricoles. Enfin, le pâturage du cheptel exerce une pression sur le tapis herbacé, bien que son impact soit relativement moins important que les autres menaces identifiées.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Réserve de biosphère de l'UNESCO	Delta du Fleuve Senegal Transboundary Biosphere Reserve, Mauritania/Senegal	https://fr.unesco.org/node/30264	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Parc National	Trarza	www.pnd.mr	entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Autre inscription non statutaire	Classement sur la liste du patrimoine national (arrêté n°126/MCA en date du 07/03/2018)		entièrement
Zone importante pour la conservation des oiseaux	Delta du fleuve sénégal rive droite	www.birdlife.org/IBA	partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- Ia Réserve naturelle intégrale ☐
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage ☐
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs ☒
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques ☐
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion ☐
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs ☐
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels ☐

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Amélioration de la qualité de l'eau	Appliquées
Manipulation/amélioration de l'habitat	Appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Appliquées
Replantation de la végétation	Appliquées
Gestion des sols	Appliquées
Contrôles du changement d'affectation des terres	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Partiellement appliquées
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Régulation/gestion des activités récréatives	Proposées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries)	Appliquées
Gestion/régulation des pêcheries	Appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Appliquées
Recherche	Appliquées
Régulation/gestion des déchets	Partiellement appliquées

Autre:

Afin de permettre au parc de jouer pleinement son rôle dans l’équilibre des sites d’intérêt écologiques, un travail de restauration et de maintien en bon état du système hydraulique a été mis en œuvre notamment la gestion et la maintenance des digues et des ouvrages du Parc National du Diawling.

Pour donner une suite logique à la démarche de restauration-gestion hydraulique du Parc, en étendant la réhabilitation d’un « échantillon de l’écosystème estuarien» amorcé en 1997, à la totalité du complexe estuarien du bas-delta mauritanien selon une cohérence de continuum hydrologique et écologique. Le site doit rester l’unique opérateur de la gestion hydraulique des inondations (gestion des ouvrages) et de ses impacts sur les zones humides, tant au bénéfice des habitats et des espèces qu’au niveau des populations résidentes et de leurs systèmes de production, la maitrise des régimes hydrologiques devant favoriser une disponibilité pour tous les usages.

Dans l’objectif de limiter les impacts sur les habitats de la Réserve ainsi que le dérangement des espèces, les projets d’envergure sont soumis à Etude d’Impact Environnementale et Sociale qui doit prévoir des mesures de mitigation des impacts et un plan de gestion environnementale et sociale des infrastructures. Un travail important d’encadrement sera nécessaire de la part du PND : des préconisations devront être données en amont aux prestataires et la planification et la nature des travaux devront être validées. Les travaux seront ensuite suivis pour s’assurer que les conditions de mise en œuvre soient respectées. L’encadrement de ce type de travaux devra donc être planifié dans le temps de travail selon l’évolution du projet.

Les écosystèmes du site subissent aussi les effets de facteurs non climatiques tels que : la surpêche, les mauvaises pratiques de pêche, la pollution par l’agriculture irriguée, le surpâturage, le développement des cultures maraîchères, la mauvaise exploitation des ressources, l’urbanisation et les diverses autres pressions anthropiques.... A cet effet, la mission de police environnementale et surveillance sont primordiales pour assurer la protection de ce patrimoine naturel.

Mise en place d’un zonage opérationnel de la RBTDS-Rive droite qui permettrait une gestion optimale du site en l’élargissant à la totalité du réseau hydrologique et des cuvettes associées. Qualification des espaces en fonction de leur valeur patrimoniale et bioécologique et donc des impératifs de conservation et modes de gestion(Zones Naturelles Protégées (ZNP), Zones Naturelles de (co)Gestion (ZNG) etc.)

Du fait de l’absence d’une gestion cynégétique et de prédateurs naturels, les effectifs du phacochère sont surabondants dans le Parc depuis plusieurs années.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? ☒ Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? ☐ Oui ☒ Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? ☐ Oui ☒ Non

URL de la page web liée au site (le cas échéant):

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? ☒ Oui, il y a un plan

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Appliqué
Espèces végétales	Appliqué
Communautés animales	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué
Oiseaux	Appliqué

Les groupes d'espèces qui font objet de suivi sont :

- Les oiseaux;
- Les mammifères;
- Les reptiles et amphibiens;
- Les insectes;
- Les poissons;
- Les crustacés.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

LES MENACES POTENTIELLES DU PROJET GRAND TORTUE/AHMEYM SUR LE PARC NATIONAL DU DIAWLING

Type Memoire de Master

Auteur Aminetou Nouh El Moctar PND, 2018. Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National du Diawling 2018-2022 (PAG-PND), Parc National du Diawling, 125p.

Ould ABIDINE et Al, 2018. Modeling The Spatial Variability of the Electrical Conductivity of the Soil Using Different Spatial Interpolation Methods: Case Of The Dawling National Park In Mauritania, Geographia Technica, Vol. 13, Issue 2, 2018, pp 1 to 11

AS Saw et Al ; 2017. Atlas of the distribution of amphibians and reptiles in the Diawling National Park, Mauritania, herpetologica.org Mohamed El Habib Barry, Aude Nuscia Taïbi, 2015. Du Parc National du Diawling à la Réserve de Biosphère Transfrontalière: jeux d'échelles à l'épreuve du développement durable dans le bas delta du fleuve Sénégal ; Laboratoire Paysages et biodiversité Université d'Angers, 2 Bvd Lavoisier, 49000 Angers, France HAL Id: hal-00936306 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00936306>

Ahmed Bouha El Moustapha 2018 Cartographie de la Mangrove de la Réserve de Biosphère Transfrontière bas delta du fleuve Sénégal, rive droite 2018, 48p WACA-MEDD

Diarra, AN Taïbi, A Kane - 2016, Les formes d'occupation et d'utilisation du sol et leurs effets sur l'environnement dans la Réserve de biosphère transfrontalière du delta du fleuve Sénégal. archives-ouvertes.fr

Ahmedou Soulé et al. 2016. Guide floristique simplifié des principales espèces herbacées du Parc National du Diawling, BACoMaB-PND, Edition 2017 ; 117p.

DENIAU C et Al; 2017. Analyse de l'impact socio-économique de l'utilisation des oiseaux d'eau migrateurs dans la région du Delta du fleuve Sénégal, 60p

PND, 2016. Livret scolaire d'Education Environnementale, 48pp

Ould Inejih C; 2018. Plan d'action pour le Suivi des Ressources Halieutiques dans le Parc National de Diawling, avec prise en charge petits pélagiques (PSRHD), RAMPAO-MAVA-PND, 53p

1 INROS LACKNER – AHT GROUP – IRC CONSULTANT, 2017. Outil de gestion hydrologique et des usages de l'eau Rapport des actions menées, 192p

INROS LACKNER – AHT GROUP – IRC CONSULTANT 2015. Rapport de Modélisation Hydraulique, INROS LACKNER, AHT GROUP AG & IRC, Août 2015 165p.

PND. 2015-2019. Dénombrement international des oiseaux d'eau de la Réserve de Biosphère Transfrontière du delta du fleuve Sénégal, RBT – 2015-2019 ;

Abou A, 2005. Occupation de l'espace de la périphérie du PND : analyse des conflits et menaces sur le système artificialisé. Mémoire d'étude. UNESCO/UCAD Dakar ; 80 p.

ALEPH Conseil, avril 2011. Enquête socio-économique sur les revenus des populations et les activités génératrices de revenus dans l'aire du PND. Consultation d

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<17 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<11 fichier(s)>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<5 fichier(s)>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<8 fichier(s)>

v. plan de gestion du site

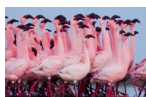
<7 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<6 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Parade Nuptiale de flamant Nain dans le bassin de Bell (J.F Hellio e N. Van Ingen, 2007 -)



nénuphar dans le bassin de bell (enHaut-PND , 2016)



Vue d'en haut de chott_boul (enHaut-PND , 2014)



transformation du poisson en gedji au niveau de l'ouvrage de lemer (enHaut-PND, 2018)



Chacal en repos dans le bassin du Diawling (Zeine PND, 2019)



Lièvre en gestation (Zeine PND, 2018)



Tannage des peaux de petits ruminants par les femmes de la coopérative artisanale du village d'Ebdon pour la confection des nattes de Sporobolus robustus. (Zeine PND, 2014)



Gousses de Acacia nilotica récoltées dans le bassin du Bell pour le tannage des peaux. (Zeine PND , 2013)



Activité de récolte des fruits de Nénuphar pour la préparation de couscous et de bouillit. (Zeine PND , 2012)



Famille de Phacochères dans le PND (Zeine PND, 2010)



Crocodiles du désert en repos dans le bassin de Bell (Zeine PND, 2009)



Poissons frais pêchés au niveau des ouvrages d'alimentation en eau douce du PND (Zeine PND, 2008)



Poussins de Cormoran africain dans le site de nidification de Khouroumbam ([Zeine PND, 2005](#))



Poussin Grande aigrette dans le site de nidification de Khouroumbam ([Zeine PND, 2005](#))



Séchage du poisson (Guédjié) dans les ouvrages d'alimentation ([Zeine, 2007](#))



Nichoir mixte de Cormoran africain, Spatule d'Afrique, ibis sacré et Anhinga ([Zeine PND, 2008](#))



Production d'oignon par la population dans la zone périphérique du PND ([Zeine PND, 2012](#))



Confection de nattes de Sporobolus robustus ([Zeine PND, 2007](#))



Crevette pêchée au niveau du lac de N'Ter. ([Zeine PND, 2010](#))



Troupeaux de bovin au Diawling. ([Zeine PND, 2007](#))



Philochortus zolli, une espèce qui figure dans la liste rouge de l'UICN, observé régulièrement dans les dune côtière de la périphérie du Parc National Diawling. ([Zeine PND, 2018](#))



Serval en repos bassin de Diawling. ([Zeine PND, 2011](#))



Vue aérienne du paysage du PND ([Zeine PND, 2007](#))



Aigrettes en chasse dans le bassin de Bell ([Zeine PND, 2007](#))



Vue aérienne du paysage du Bell montrant la digue internationale vers le barrage Diama et envole du flamant nain. ([Zeine PND, 2007](#))



Vue aérienne du paysage du PND ([Zeine PND, 2007](#))



Vue aérienne du paysage du PND ([Zeine PND, 2007](#))



Fruit de Baobab récolté dans le PND ([Zeine PND, 2012](#))



Accouplement de tortues terrestres ([Zeine PND, 2010](#))

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 1994-08-23